



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2015

Etaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Damien TAISNE, Pascal RENAUT, Jérémie DELSART (procuration à Emmanuel COLPAERT), absents excusés.

Secrétaire de séance : Ludovic PETIT

A l'ouverture de séance, Mr le Maire informe qu'il retire de l'ordre du jour le N°4 (travaux en régie) et le N°6 (transfert de crédits) mais qu'il ajoute l'ordre du jour suivant : « subvention exceptionnelle à l'USVM »

### 1°) CONVENTION AVEC L'AFAC

Monsieur le Maire expose: la commune ne disposant pas de fourrière animalière, il avait été confié à l'EURL A.F.A.C (Assistance Fourrière Animalière aux Communes) le soin de capturer, transporter, accueillir les chats et chiens errants et/ou en état de divagation et/ou dangereux, d'exploiter une fourrière animalière et ce, dans le cadre des prescriptions prévues par la réglementation en vigueur.

Monsieur le Maire rappelle que la convention qui lie la commune avec l'EURL AFAC arrive à échéance le 31 décembre 2015.

Il est proposé au conseil municipal:

- de renouveler la convention avec l'EURL A.F.A.C pour trois années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le coût par habitant étant fixé à 0,615€
- d'autoriser Mr le Maire à signer ladite convention et prendre les engagements juridiques et financiers afférents.

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité

### 2°) PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - PROJET D'EXTENSION DU SIDEN SIAN AUX COMMUNES DE MORBECQUE ET STEENBECQUE

Monsieur le Maire expose : Mr le Préfet du Nord par courrier en date du 26 octobre 2015 l'a informé que dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qu'il a présenté le 23 octobre, une des propositions qu'il a inscrite concerne un projet interdépartemental avec les départements de l'Aisne, du Pas de Calais et de la Somme. Il s'agit plus particulièrement d'une proposition d'extension du SIDEN-SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque, seules membres du syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque (SIA). Il est demandé à l'assemblée délibérante des communes d'émettre un avis sur le projet d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal émet un **avis favorable** à ce projet.

### 3°) RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT CUI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il serait opportun d'ouvrir un poste en contrat CUI-CAE à partir du 1<sup>er</sup> février 2016 d'une durée hebdomadaire de vingt heures rémunérées au SMIC horaire, dans la limite maximale de prise en charge de la convention définie par Mr le Préfet du Nord. Monsieur le Maire fait remarquer que pour les besoins du service, l'agent pourrait être amené à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du temps de travail.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de créer un poste en contrat CUI-CAE à compter du 1<sup>er</sup> février 2016 d'une durée hebdomadaire de vingt heures rémunérées au SMIC horaire, dans la limite maximale de prise en charge de la convention définie par Mr le Préfet du Nord
- d'autoriser Mr le Maire à signer la convention avec l'Etat et l'agent qui sera recruté
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget
- de modifier le tableau des effectifs

#### **4°) RAPPORT 2014 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mr le Maire présente à l'assemblée délibérante le rapport annuel du SIDEN SIAN sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement reçu en mairie le 1<sup>er</sup> octobre 2015, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce document contient :

- des indicateurs techniques : points de prélèvements, nombre d'habitants, nombre de résidents permanents et saisonniers, nombre de branchements, volumes d'eau distribués
- des indicateurs financiers : pour le prix de l'eau, tous les éléments relatifs au prix du mètre cube, les modalités de tarification selon les types d'abonnement, les redevances de l'agence de l'eau et du FNDAE, la TVA, pour la gestion, encours de la dette, montant des travaux réalisés

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement.

#### **5°) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION SPORTIVE DE VERCHAIN-MAUGRE (U.S.V.M)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr le Président de l'U.S.V.M qui sollicite une subvention exceptionnelle de 1800€. Cette aide financière s'avère nécessaire pour pallier aux frais engagés par cette association sportive dans l'organisation du tournoi de football de Pâques.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le versement de cette subvention exceptionnelle de 1.800€ (mille huit cent euros), les crédits sont prévus au budget 2015.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### ***PROJET DE PARC EOLIEN dit le Chemin d'Avesnes le Sec à Iwuy***

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal en date du 24 avril 2013 s'était opposé au projet d'implantation de quatre éoliennes sur le territoire de VerchainMaugré à la limite des communes d'Haspres et Saulzoir.

Pour le projet de parc éolien dit le Chemin d'Avesnes le Sec à Iwuy, le territoire de la commune n'étant impactée, les élus n'ont pas formulé d'observation particulière

#### ***DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT AMENES A SIEGER A LA CIL (Conférence Intercommunal du Logement)***

Titulaire :Jean-Claude GABELLE

Suppléant : Christian BISIAUX

Certifié conforme au registre des délibérations,  
Le Maire, Marc GILLERON